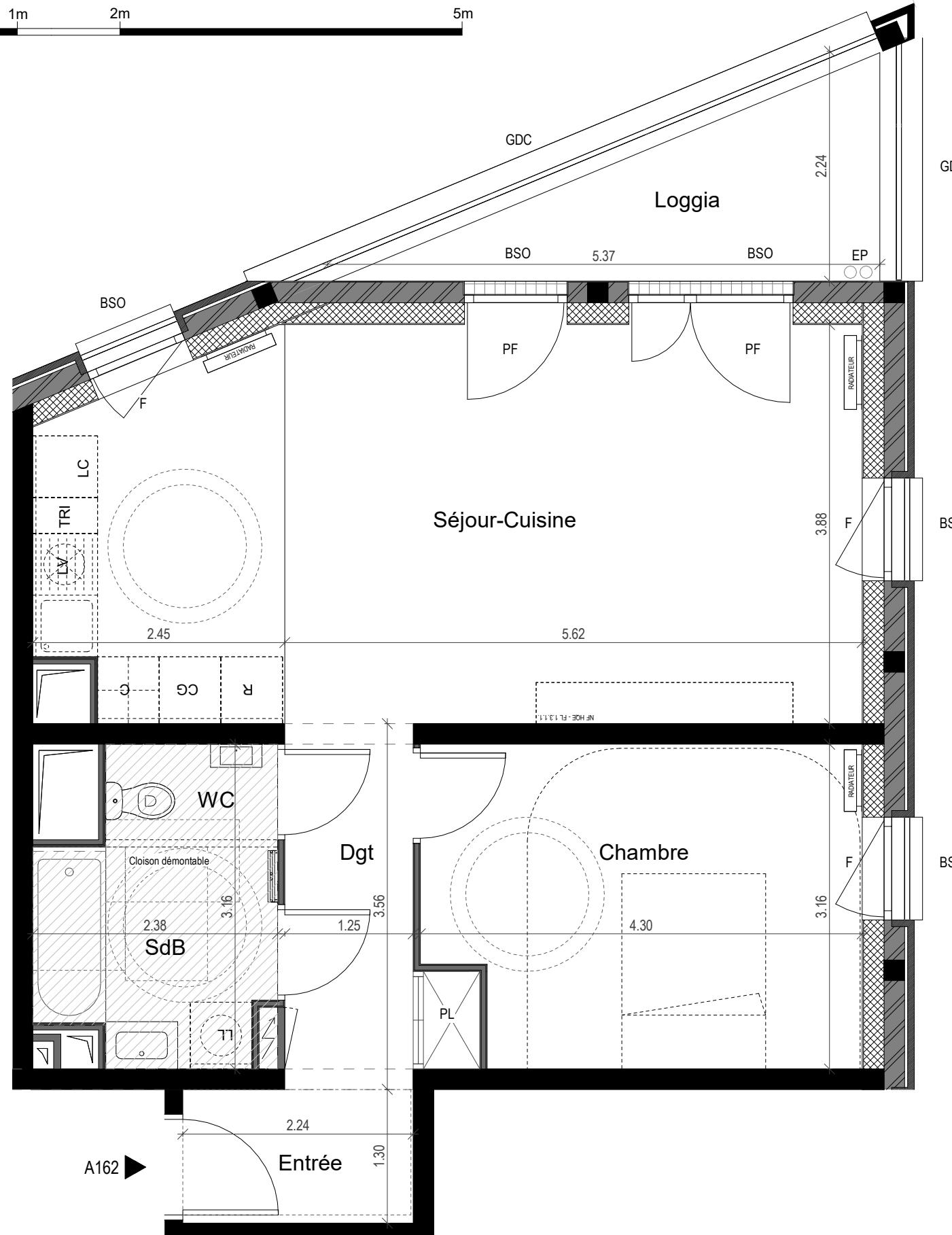
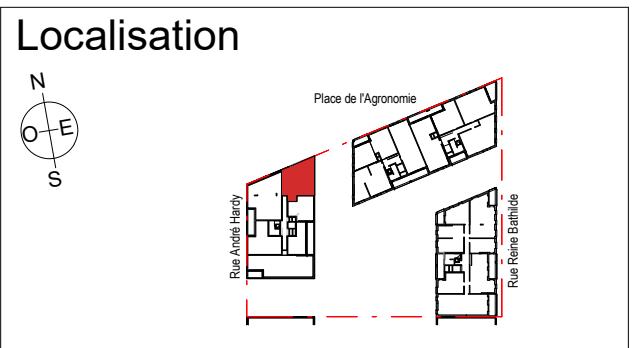


0 1m 2m 5m
1/50 eme



NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
Les rebordures, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
La hauteur des allèges correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette).
Au premier étage les soffites et faux-plafonds ne sont pas représentés car la présence de faux-plafonds est quasiment systématique.



Bâtiment A - Cage A1

Appartement 2 pièces - 6ème étage A162

Entrée	2.9 m ²
Séjour-Cuisine	30.0 m ²
Chambre	12.9 m ²
SdB	4.7 m ²
WC	1.6 m ²
Dgt	4.8 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	56.9 m ²
Loggia	7.4 m ²
SURFACE(S) TOTALE(S) ANNEXE(S)	7.4 m ²

Légende	
F	Fenêtre toute hauteur avec garde-corps
FAV	Fenêtre allège vitrée
FAP	Fenêtre allège pleine avec lisse
PF	Porte fenêtre
BSO	Brise-soleil orientables
GDC	Garde-corps
	Tableau électrique
Poutre	Poutre
Soffite et faux plafond	Soffite et faux plafond
Gaine technique	Gaine technique
Poteau	Poteau
Espace pour composte	Espace pour composte
Radiateur	Radiateur
EP	Descente d'eau pluviale
TP	Trop-plein d'eau pluviale

Indice : 0

Date : 16/02/2024